



## **OBJET : Note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs du budget principal**

La loi n°2015-991 « nouvelle organisation territoriale de la République » du 7 août 2015, codifiée à l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales, prévoit de joindre au compte administratif une note de présentation brève et synthétique de la situation financière et patrimoniale de la collectivité.

La présente note répond à cette obligation en abordant :

- Le contexte dans lequel s'inscrit l'exécution du budget 2018 (I),
- Les grandes masses du compte administratif (II)
- Les ratios permettant de déterminer la solidité financière de la collectivité (III).

### **I/ Principales données de contexte**

Située en première couronne de la banlieue parisienne, dans le Val-de-Marne, la ville doit répondre à de forts besoins en services et équipements publics.

Entre 2009 et 2015 (dernières données INSEE disponibles), la population a augmenté, passant de 31 013 habitants à 32 626 habitants. La part des jeunes y est particulièrement importante : près de 23% a moins de 15 ans et la part des moins de 30 ans représente 44,5 % de la population. La ville comprend également 5 quartiers prioritaires au titre de politique de la ville.

La ville est par ailleurs soumise à des contraintes financières, industrielles et naturelles :

- Son potentiel financier est largement inférieur à la moyenne des communes de sa strate de population (961 € par habitant contre 1 182 €).
- La faiblesse de ses bases fiscales conduit à un taux d'effort fiscal légèrement au-delà de la moyenne des collectivités de sa strate de population (133 % contre 121%).
- La ville est exposée à des nuisances structurelles importantes, notamment sonores liées à la proximité de l'aéroport d'Orly et à la présence d'infrastructures majeures routières (RN6) et ferroviaires (site ferroviaire, RER, grande ceinture).
- La ville est exposée à des risques naturels majeurs : inondation et mouvements de terrain du fait de sols argileux.

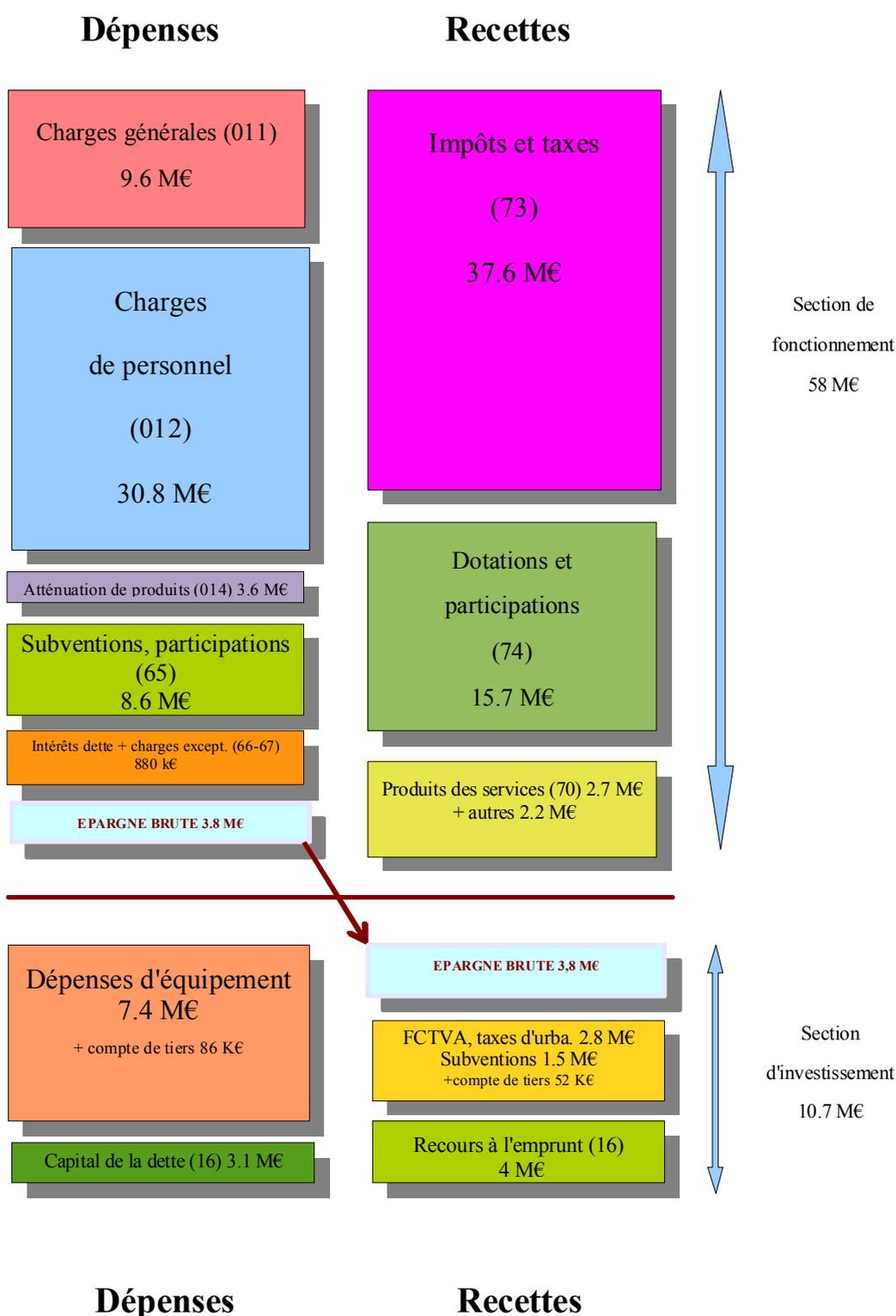
Depuis 2016, la ville a intégré la Métropole du Grand Paris et l'établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre, qui rassemble 686 417 habitants dans 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne. Désormais, en coordination avec la ville, l'EPT exerce plusieurs compétences auparavant communales dont la gestion de l'eau et de l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, la politique de la ville, le PLU, l'aménagement, le développement économique, le renouvellement urbain, la gestion de certains équipements culturels et sportifs.

Les priorités budgétaires rappelées lors du débat d'orientation pour le budget primitif 2018 sont les suivantes :

- La jeunesse et la réussite éducative ;
- L'amélioration du cadre de vie ;
- La participation des habitants ;
- L'art et la culture ;

- Les politiques sociales, de solidarité et de santé ;
- Le soutien à la vie associative ;
- Le développement de l'emploi.

**II/ Un budget de 58 millions d'euros en fonctionnement, stable par rapport à l'année précédente, et un effort de 7.4 millions d'euros en dépenses d'équipement.**



## Les recettes de fonctionnement baissent de 1.3 M€ entre 2017 et 2018.

Chapitre	Nature (en euros)	CA.2017	CA.2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
013 -	Atténuation de charges	669 677,03€	669 524,22€	- 152,81€	-0,02%	480 000,00€	139%
70 -	Produits de services, du domaine et vente	2 060 883,32€	2 686 573,78€	625 740,46€	30,36%	2 770 896,00€	97%
73 -	Impôts et taxes	37 055 542,26€	37 594 638,28€	539 096,02€	1,45%	37 571 824,00€	100%
74 -	Dotations, subventions et participations	15 164 671,24€	15 704 641,16€	539 969,92€	3,56%	15 305 926,00€	103%
75 -	Autres produits de gestion courante	421 877,46€	481 307,64€	59 430,18€	14,09%	397 450,00€	121%
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>55 372 601,31€</b>	<b>57 136 685,08€</b>	<b>1 764 083,77€</b>	<b>3%</b>	<b>56 526 096,00€</b>	<b>101%</b>
76 -	Produits financiers	13 830,05€	13 830,70€	0,65€	0%	13 830,00€	100%
77 -	Produits exceptionnels	4 104 045,79€	1 077 606,14€	- 3 026 439,65€	-74%	6 500,00€	16579%
78 -	Reprises sur amortissements et provisions	128 081,61€	73 995,90€	- 54 085,71€	-42%	50 000,00€	148%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>59 618 558,76€</b>	<b>58 302 117,82€</b>	<b>- 1 316 440,94€</b>	<b>-2%</b>	<b>56 596 426,00€</b>	<b>103%</b>
042 -	Opération d'ordre	120 351,91€	99 666,34€	- 20 685,57€	-17%	100 000,00€	100%
002	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			- €		3 628 567,77€	0%
Recettes de fonctionnement		59 738 910,67€	58 401 784,16€	- 1 337 126,51€	-2%	60 324 998,77€	97%

### Parmi les principales recettes de fonctionnement :

Les impôts et taxes représentent 37,5 M €.

	Bases d'imposition 2017	Taux votés en 2017	Produit d'imposition perçu en 2017	Evol. produit imposition 2016/2017	Bases d'imposition 2018	Taux proposés pour 2018	Produit d'imposition attendu pour 2018
Taxe d'habitation (TH)	31 428 870	35,13%	11 040 962€	0,40%	31 551 673	35,13%	11 084 103€
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	31 911 572	22,34%	7 129 045€	0,40%	33 114 835	22,34%	7 397 854€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	74 699	36,80%	27 475€	0,40%	75 101	36,80%	27 637€
<b>Total des produits de contributions directes</b>			<b>18 197 482€</b>	<b>0,40%</b>			<b>18 509 594€</b>

Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncière votés par la commune en 2017 n'ont pas été augmentés en 2018. Leur produit augmente uniquement sous l'effet de l'évolution des bases.

Le produit de la TEOM - 3,6 M€ - augmente de 207 K € sous l'effet de la légère hausse des taux (10,35 à 10,60, +137 k€) et de la revalorisation des bases (+70 K€). Collectée par la ville, le produit de cette imposition est transféré à l'établissement public territorial qui exerce la compétence collecte et traitement des déchets.

Les dotations de l'Etat, 15,7 M € dans leur ensemble, augmentent d'environ 53 K€. Si la ville bénéficie d'un accroissement de la dotation de solidarité urbaine (+333 K€), la dotation forfaitaire diminue de 47 K€, la dotation nationale de péréquation de 37 K€ et le fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France de 11 K€.

La commune sort du dispositif de versement du fonds de péréquation intercommunal (FPIC), celui-ci étant désormais déterminé en fonction du potentiel de richesse de l'ensemble du territoire. Cette sortie est progressive : -10% en 2016, -25% en 2017, -50% en 2018 et -100% en 2019.

La commune a perçu en 2018 une subvention exceptionnelle de l'Etat de 250 K€ suite aux inondations.

**Les dépenses de fonctionnement sont également en diminution de 1,9 M € pour atteindre 55 M€.**

Chapitre	Nature (en euros)	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	% évolution réalisation	Budget Total 2018	% réalisation 2018
011 -	Dépenses à caractère général	10 170 769,78 €	9 644 116,56 €	- 526 653,22 €	-5%	10 562 024,48 €	91%
012 -	Dépenses de personnel	32 574 601,33 €	30 758 260,99 €	- 1 816 340,34 €	-6%	30 852 741,00 €	100%
014 -	Atténuation de produits	3 508 320,00 €	3 639 773,00 €	131 453,00 €	4%	3 639 773,00 €	100%
65 -	Charges de gestion courante	5 205 773,19 €	8 565 359,56 €	3 359 586,37 €	65%	8 570 618,44 €	100%
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>51 459 464,30 €</b>	<b>52 607 510,11 €</b>	<b>1 148 045,81 €</b>	<b>2%</b>	<b>53 625 156,92 €</b>	<b>98%</b>
66 -	Charges financières	871 295,24 €	819 741,99 €	- 51 553,25 €	-6%	1 030 980,00 €	80%
67 -	Charges exceptionnelles	3 950 601,71 €	59 409,05 €	- 3 891 192,66 €	-98%	61 000,00 €	97%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>56 281 361,25 €</b>	<b>53 486 661,15 €</b>	<b>- 2 794 700,10 €</b>	<b>-5%</b>	<b>54 717 136,92 €</b>	<b>98%</b>
023	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			- €		4 407 856,85 €	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	944 720,69 €	1 802 552,58 €	857 831,89 €	91%	1 200 000,00 €	150%
Dépenses de fonctionnement		57 226 081,94 €	55 289 213,73 €	- 1 936 868,21 €	-3%	60 324 993,77 €	92%

A l'instar des autres communes, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses en fonctionnement : elles totalisent un peu plus de 30,7 M €, soit près de 55%. La ville emploie 911 personnes dont 557 fonctionnaires, 183 contractuels sur emplois permanents et 171 contractuels sur emplois non permanents.

Les charges à caractère général - 9.6 M€ - représentent l'ensemble des dépenses et achats courants.

Ces deux postes sont en forte diminution en 2018 (-2,3M€). Cela est lié, d'une part, aux transferts de compétence à l'EPT, neutres financièrement ; et d'autre part, à un effort important d'économies de gestion.

Les charges de gestion courante - 8,6 M€ - sont elles en forte augmentation, correspondant à l'augmentation du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), payé par la Ville à l'EPT pour compenser les transferts de charge.

Les atténuations de produits correspondent au produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui est reversé à l'établissement public territorial. Ce mécanisme, neutre pour la ville, est mis en place temporairement avant que l'EPT soit juridiquement habilité à collecter cette taxe.

## En investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 7,4 M €.

Chapitre	Nature (en euros)	CA 2017	CA 2018	Ecart réalisé 2017-2018	%évolution réalisation	Budget Total 2018	%réalisation 2018
10-	dotations fonds divers et réserves	2 671 880,14€	2 828 756,97€	156 876,83€	5,87%	2 286 436,69€	124%
13-	Subventions d'investissement reçues	4 169 926,27€	1 542 700,84€	- 2 627 225,43€	-63%	6 365 569,00€	24%
16-	emprunts et dettes assimilés	3 094 000,00€	4 027 059,14€	933 059,14€	30%	4 676 085,87€	86%
21-	immobilisations corporelles	590,04€	- €	- 590,04€	-100%	- €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	3 800,00€	3 800,00€		- €	
024-	Produits des cessions			- €		900 474,00€	0%
45-	travaux d'office	63 355,64€	52 032,52€	- 11 323,12€	-18%	100 000,00€	52%
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>9 999 752,09€</b>	<b>8 454 349,47€</b>	<b>- 1 545 402,62€</b>	<b>-15%</b>	<b>14 328 565,56€</b>	<b>59%</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	863 760,69€	180 252,58€	- 983 513,21€	-109%	1 200 000,00€	150%
021	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT			- €		4 407 856,85€	0%
	Recettes d'investissement	10 863 512,78€	10 256 902,05€	- 606 610,73€	-6%	19 936 422,41€	51%
20-	immobilisations incorporelles	128 796,80€	196 958,33€	68 161,53€	53%	1 234 834,76€	16%
204-	Subventions d'équipement versées	1 330 338,00€	589 034,95€	- 741 303,05€	-56%	742 800,00€	79%
21-	immobilisations corporelles	2 041 529,23€	1 450 154,25€	- 591 374,98€	-29%	3 071 201,70€	47%
23-	immobilisations en-cours	2 957 468,62€	5 193 996,04€	2 236 527,42€	76%	11 095 332,89€	47%
13-	subventions	94 000,00€	-	- 94 000,00€	-100%		
	<b>TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT</b>	<b>6 552 132,65€</b>	<b>7 430 143,57€</b>	<b>878 010,92€</b>	<b>13%</b>	<b>16 144 169,35€</b>	<b>46%</b>
16-	emprunts et dettes assimilés	3 125 837,98€	3 085 864,95€	- 39 973,03€	-1%	3 253 500,00€	95%
27-	autres immobilisations financières	200,00€		- 200,00€	-100%	- €	
45-	travaux d'office	89 127,36€	86 089,92€	- 3 037,44€	-3%	107 949,70€	80%
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>9 767 297,99€</b>	<b>10 602 093,44€</b>	<b>834 800,45€</b>	<b>9%</b>	<b>19 505 619,05€</b>	<b>54%</b>
001	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			- €		330 803,36€	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	120 351,91€	99 666,34€	- 20 685,57€	-17%	100 000,00€	100%
	Dépenses d'investissement	9 887 649,90€	10 701 764,78€	814 114,88€	8%	19 936 422,41€	54%

Les principales opérations concernent :

- Opérations majeures pluriannuelles, gérées en AP/CP :
  - Pôle administratif : 1,5 M€,
  - Médiathèque Jean Ferrat : 964 K€,
  - Groupe scolaire Anne Sylvestre : 63 K€,
  - Extension de l'école Paul Bert : 46 K€.
- Autres opérations :
  - Maison des artistes : 675 K€,
  - Aménagement de la rue du Port : 480 K€,
  - Subventions à des bailleurs sociaux (OPH, Valophis Habitat) : 447 K€,
  - Acquisitions de véhicules : 366 K€,
  - Toiture du garage au CTM Anatole France : 284 K€,
  - Travaux de peinture au groupe scolaire Saint-Exupéry : 186 K€,
  - Toiture de l'école élémentaire Condorcet B : 143 K€,
  - Marché de performance énergétique pour l'éclairage public : 128 K€,
  - Démolitions et sécurisation des terrains à Belleplace-Blandin : 102 K€,
  - Travaux sur la chaudière au groupe scolaire Berthelot : 96 K€,
  - Aménagement du 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville : 92 K€,
  - Travaux de peinture au groupe scolaire Marc Seguin : 83 K€,
  - Acquisitions de logiciels : 73 K€,
  - Réfection de la cour d'école Berthelot : 60 K€,
  - Travaux sur le plancher de l'église Saint-Georges : 54 K€.

La situation des autorisations de programme et des crédits de paiement est la suivante au 31 décembre 2018 :

	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018
GS ANNE SYLVESTRE	5 029 611,82	3 844 141,91	209 937,46	63 748,78
MEDIATHEQUE FERRAT	163 400,00	432 000,00	1 700 711,36	840 562,61
ECOLE PAUL BERT			76 574,12	46 067,34
POLE ADMINISTRATIF			7 788,00	1 512 672,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 193 011,82</b>	<b>4 276 141,91</b>	<b>1 995 010,94</b>	<b>2 463 050,73</b>

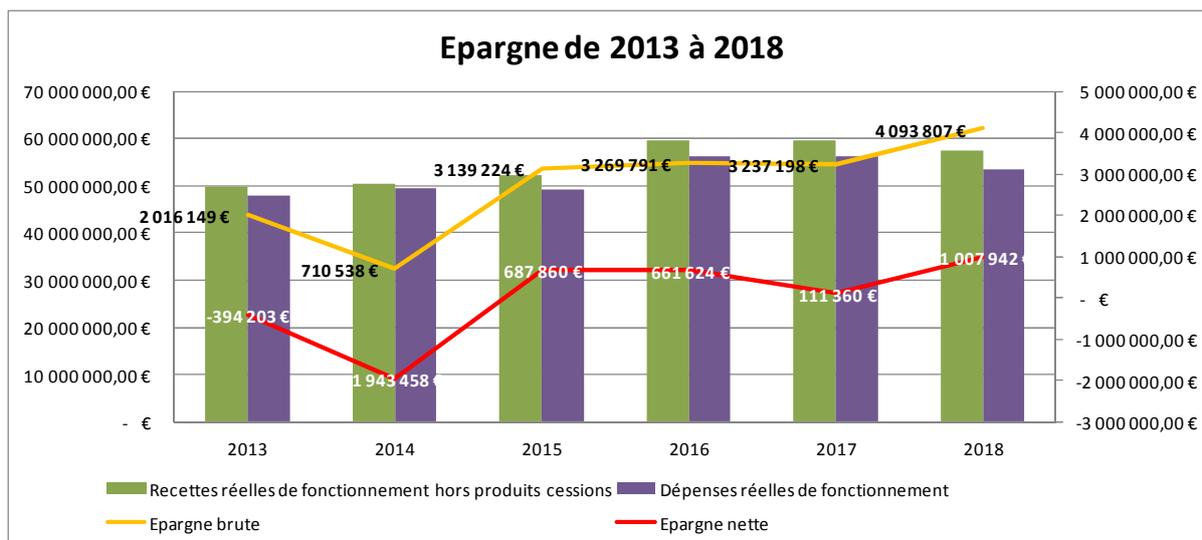
Pour financer ces investissements, la ville reçoit plusieurs subventions, au total 1,5 M €, émanant notamment de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Agence de l'Eau. Un emprunt et des avances de l'Agence de l'eau de 4M€ permettent de compléter ces financements et de combler le besoin de financement.

### III/ Des ratios de solidité financière améliorés, permettant d'autofinancer en partie les investissements.

Ratios financiers		Commune	Moyennes nationales de la strate
		(Données 2018)	(Données 2017)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 623 €	1 237 €
2	Produit d'imposition directes / population	563 €	628 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 769 €	1 423 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	225 €	253 €
5	Encours de la dette / population	1 256 €	1 109 €
6	DGF / population	312 €	213 €
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,51%	60,50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,13%	94,50%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,74%	17%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	71,00%	77,90%
	Population	32 950	

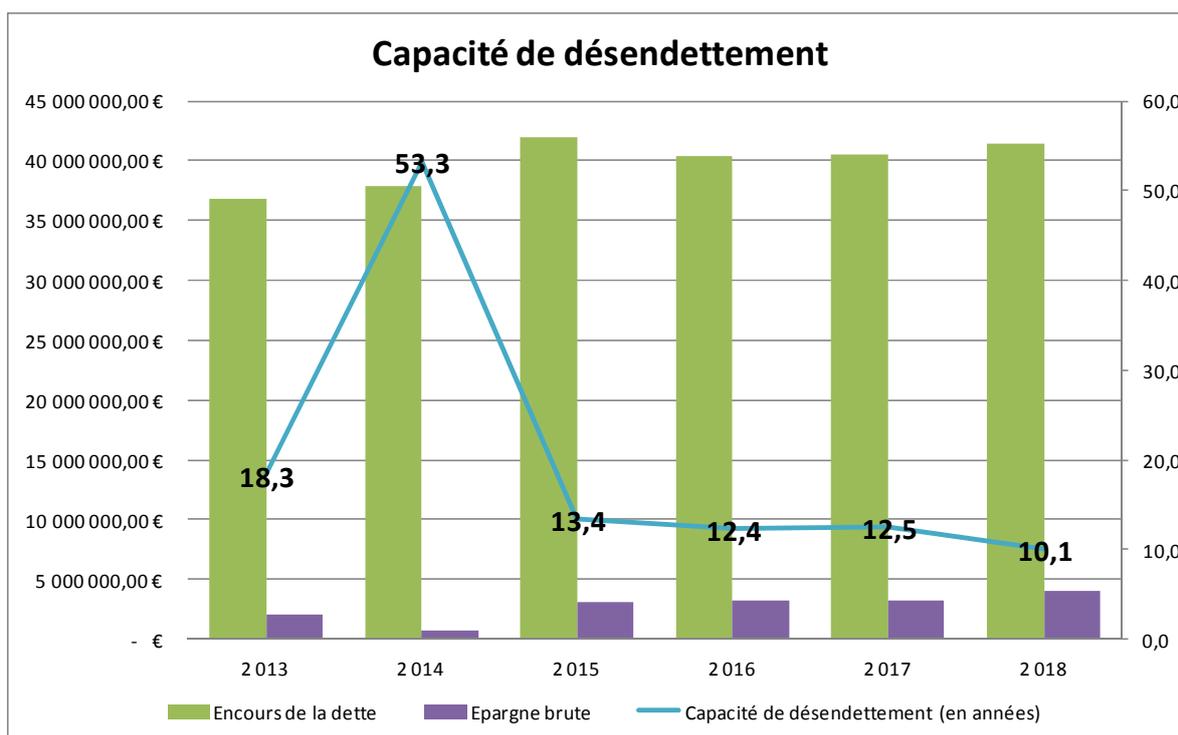
En 2018, la ville a dégagé une épargne brute de 4 M€. Ainsi, les recettes réelles de fonctionnement excèdent les dépenses réelles de fonctionnement, ce qui permet d'autofinancer les investissements.

Cet excédent permet également de couvrir le remboursement en capital de la dette. L'épargne nette, c'est-à-dire la différence entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette, est à nouveau positive cette année. Elle représente 1 M€, soit une augmentation de 896k€ par rapport à 2017.



Le recours à l'endettement est maîtrisé. L'encours de dette actuel est de 41 M €. La structure de la dette est saine (pas d'emprunt à risque selon la notation établie par la charte de bonne conduite « Gissler »).

En outre, le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, appelé capacité de désendettement, s'est également amélioré passant de 12 ans à 10 ans, poursuivant l'amélioration depuis 2015.



En conclusion, dans un contexte socio-économique et budgétaire contraint, le compte administratif de Villeneuve-Saint-Georges est caractérisé par :

- une amélioration des équilibres financiers,
- une stabilité de la fiscalité ;
- un surplus de fonctionnement qui permet d'autofinancer en partie les projets d'investissements du mandat.